



# La Lettre confédérale

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT CGC

www.cfecgc.org



carole.couvert@cfecgc.fr

Cher(e) collègue

Le président de la République a annoncé la mise en place d'un pacte de responsabilité afin de redonner de la compétitivité aux entreprises. La CFE-CGC salue cette initiative attendue depuis 20 mois ! Il y a enfin un capitaine aux commandes du vaisseau France !

En revanche, nous attendons maintenant un passage rapide du discours aux actes. Nous avons besoin de mesures concrètes non seulement en faveur de la compétitivité des entreprises mais aussi en faveur du pouvoir d'achat des classes moyennes et de l'encadrement que nous représentons.

C'est pour la CFE-CGC une logique gagnant-gagnant et non donnant-donnant !

Fidèles à nos valeurs nous tenons à nous inscrire dans une démarche durable et responsable qui aura de véritables effets sur l'emploi comme sur votre pouvoir d'achat.

Nous voulons des contreparties claires, mesurables et suivies dans le temps, tant au niveau interprofessionnel que dans les branches.

Si le gouvernement n'obtient pas ces contreparties du patronat en matière d'emploi, nous ne cautionnerons pas cette démarche qui relèvera du cadeau fiscal fait aux entreprises de ce pays.

Mais si nous obtenons des engagements de la part des employeurs mais aussi de l'État en matière de fiscalité des ménages, nous serons alors des acteurs pro-actifs de la démarche.

C'est l'alerte que nous avons porté auprès du premier ministre et des ministres qui l'accompagnaient pour ce premier rendez-vous de concertation autour du pacte de responsabilité, le 27 janvier.

Après en avoir longuement débattu avec vos présidents de fédérations nous sommes convenus de demander :

- \* des contreparties claires, mesurables et suivies dans le temps.
- \* la mise au même niveau entre compétitivité des entreprises, emplois et pouvoir d'achat. C'est la trilogie gagnante pour sortir de la crise !
- \* chaque entreprise et chaque secteur étant différents, nous analyserons les contreparties les mieux appropriées par branche professionnelle afin de coller au mieux à vos réalités.
- \* qu'il est hors de question que les classes moyennes payent par l'impôt la sortie de la fiche de paye des charges patronales pour la famille !
- \* en matière d'emploi, un indicateur sur le solde net de création d'emplois par branche. Notre priorité est d'enrayer la spirale infernale des destructions massives. Nous tenons à ce que le Contrat à durée indéterminée (CDI) devienne la règle pour les jeunes afin d'arrêter le massacre actuel qui consiste à faire enchaîner aux jeunes des CDD et des stages. Il faut leur redonner du sens et des perspectives.
- \* en matière de pouvoir d'achat, suivant les secteurs, soit de détendre les grilles de classifications et de rémunérations afin de vous redonner des perspectives. Ces grilles se sont tassées depuis 10 ans au détriment des populations que nous représentons. Soit de bénéficier de vraies augmentations annuelles. Soit de faire de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes une réalité. Soit de travailler sur l'intéressement, la participation ou l'actionariat salarié. Le gouvernement doit aussi prendre ses responsabilités car c'est lui qui définit la fiscalité des mé-

nages : nous lui avons clairement demandé une fiscalité en baisse pour chacune et chacun d'entre vous. Tout en rappelant au gouvernement qu'il peut aussi revenir sur sa hausse du forfait social (passage de 8 à 20 %) qui a fait reculer bon nombre d'entreprises en train de mettre en place des négociations sur l'intéressement. Le gouvernement peut également agir sur la politique logement, c'est lui qui est aux commandes.

Nous avons profité de ce rendez-vous avec le premier ministre pour rappeler que nous refusons la fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu. Comme nous refusons la mise en place d'une CSG progressive ou le calcul de la taxe d'habitation en fonction de vos revenus car ce serait alourdir encore un peu plus votre facture fiscale.

Nous avons présenté au gouvernement notre campagne "marre d'être plumé" pour ne pas être les dindons de la farce !

Sur les cadeaux faits aux entreprises nous avons demandé au gouvernement de retenir une mécanique qui puisse bénéficier à l'ensemble des secteurs économiques de notre pays et aux entreprises de toutes tailles. Ainsi, si le gouvernement décide de conserver le Crédit impôt compétitivité emploi (CICE) il doit faire sauter le plafond qui est aujourd'hui à 2,5 SMIC et qui ne permet pas de favoriser des embauches à tous les niveaux hiérarchiques.

Si le CICE est conservé, le gouvernement devra en faire bénéficier tous les secteurs, y compris le monde de l'assurance ou l'économie sociale et solidaire.

Si le gouvernement va sur des allègements de charges, nous lui demandons de démarrer par une phase de bilan sur les exonérations des charges actuelles afin de mesurer leur impact sur les créations d'emplois pour ne conserver que des exonérations efficaces !

De même, nous avons suggéré au gouvernement d'étudier chaque délocalisation en demandant aux entreprises concernées un remboursement des aides publiques perçues !

Nous avons rappelé au gouvernement qu'il existe d'autres leviers favorables à la compétitivité de nos entreprises. Ils dépendent exclusivement d'un portage présidentiel sur la scène internationale ou européenne. Il s'agit de la parité euro/dollar, de la mise en place d'un serpent fiscal et social européen et enfin d'avoir un vrai débat en France sans tabou sur la prospection et l'exploitation du gaz de schiste qui est en train de redonner de la compétitivité aux entreprises américaines.

Le champs du possible est vaste. Il s'agit maintenant que la volonté politique soit au rendez-vous et c'est ce que nous allons juger dans les échéances à venir.

Nous attendons un signal fort du gouvernement et espérons qu'il saura traduire rapidement tous ces beaux discours en mesures concrètes en faveur de la compétitivité des entreprises, de vos emplois et de votre pouvoir d'achat !

La CFE-CGC refuse la signature d'un chèque en blanc et demande un pacte pour l'emploi et le pouvoir d'achat des classes moyennes dans le pacte de responsabilité.

Pas d'engagement sur les contreparties (emploi, pouvoir d'achat...), pas de pacte de responsabilité pour la CFE-CGC !

Carole Couvert  
Présidente CFE-CGC

## Assurance chômage

LES FONDAMENTAUX



**Franck Mikula :**

Nous négocions actuellement le renouvellement (avant le 31 mars) de la convention d'assurance chômage. Depuis 2008, ce régime de protection sociale joue son rôle d'amortisseur social et permet à la France de mieux résister que d'autres pays en maintenant un niveau de ressources à ceux qui perdent leur emploi et en limitant le risque de précarité. Au-delà du déficit de création d'emplois, il faut constater une prolifération des contrats de courte durée, voire de très courte durée. Cette récurrence des périodes de chômage induite par ce type d'activité concourt à déséquilibrer le régime. Cependant, l'UNEDIC est procyclique et ce déficit n'a qu'une nature conjoncturelle. Il serait réducteur d'aborder cette négociation uniquement sous un angle comptable. Si l'approche financière est un des éléments du débat, elle ne doit pas être l'alpha et l'oméga des tractations. Nous devons consolider et améliorer le régime d'assurance chômage par la mise en œuvre de règles simples, compréhensibles et protectrices. Nous refusons toute réduction des droits des demandeurs d'emploi et nous défendons le fondement assurantiel de notre système d'indemnisation chômage. Nous n'accepterons aucune nouvelle mesure spécifique catégorielle défavorable aux salariés que nous représentons. Si de nouveaux dispositifs d'indemnisation devaient voir le jour à la faveur de cette négociation, la CFE-CGC veillerait à ce que ceux-ci ne renforcent pas les tendances déjà constatées d'une augmentation de la précarisation du lien entre les salariés et leurs employeurs.

[franck.mikula@cfecgc.fr](mailto:franck.mikula@cfecgc.fr)

## Dépenses publiques

LES FONCTIONNAIRES NE SONT PAS UN COÛT



**Gérard Demarcq :**

Depuis quatre ans, les salaires des fonctionnaires sont gelés. Il y a les «pour» (en général non fonctionnaires...) et les «contre» (en général les 5 millions de fonctionnaires, contractuels plus leur famille...). En période de crise avec des annonces de réduction des dépenses publiques, quoi de plus facile que de geler leurs salaires ? Trop facile mais avec de graves conséquences... car, avec moins de pouvoir d'achat, ces familles dépensent moins, l'économie locale ralentit et le chômage s'accélère. Avec, au final, une augmentation des déficits, des aides de l'État et des dépenses publiques... Les décisions ne sont-elles pas à prendre ailleurs que sur les hommes et les femmes qui servent l'État, l'hôpital et les collectivités territoriales au service quotidien des citoyens ? Qu'en est-il des décisions envers la multiplicité des collectivités territoriales qui conduisent à l'élection de 603 000 personnes dont environ 38 000 qui cumulent des mandats locaux ? N'est-il pas temps de réduire le nombre de collectivités territoriales, de simplifier les strates et les niveaux d'administration en regroupant des communes ? Certes, une telle mesure réduirait par 10 le nombre d'élus locaux mais ne conduirait pas, a priori, à une réduction notable des effectifs d'agents publics. Il ne faut pas perdre de vue que le plus gros morceau des dépenses publiques est le coût de la sécurité sociale au sens large (chômage, pensions de retraite, branche maladie, soit 46,5 % des dépenses publiques...). Il est temps de simplifier le millefeuille administratif et de mettre en place une fonction publique de métiers afin d'optimiser les dépenses publiques sans pour autant diminuer l'emploi et le pouvoir d'achat des fonctionnaires qui concourent positivement à l'économie du pays ! Le ministre délégué au budget vient d'affirmer que la masse salariale des fonctionnaires a baissé de 200 millions d'euros en 2013. Une réduction nette de 3 000 fonctionnaires est prévue au budget 2014. Il n'y a pas de quoi se réjouir car geler les salaires plusieurs années de suite, tout en promettant des lendemains meilleurs qui n'arrivent jamais... ne peut amener qu'à une crise grave de confiance et de ralentissement de la consommation avec des conséquences sur tous les secteurs privés et publics !

[gerard.demarcq@cfecgc.fr](mailto:gerard.demarcq@cfecgc.fr)

## Budget

LE DÉFICIT DÉRAPE !



**Alain Giffard :**

Le déficit du budget de l'État est en réduction, c'est un fait qu'il faut souligner. Mais cette réduction est nettement inférieure aux espoirs et aux engagements. Comment expliquer cette mauvaise surprise qui, si elle perdure, risque d'empêcher notre pays de tenir la promesse faite à Bruxelles de ramener les déficits sous la barre des 3 % d'ici la fin 2015 ? Un déficit budgétaire ne s'évapore pas une fois l'année terminée. Le déficit constaté d'une année budgétaire devient de la dette, dette qu'il faut rembourser dans les années à venir. Il faut aussi ajouter les intérêts des emprunts contractés... Tolérer trop longtemps un déficit récurrent, c'est augmenter la dette, dette qui sera transmise aux générations futures. Autrement dit, c'est vivre à crédit sur le dos de nos enfants et petits-enfants ! Comment expliquer le manque à gagner fiscal de l'année 2013 ? Pour l'essentiel à cause de recettes fiscales bien plus faibles que prévues. Malheureusement la situation actuelle risque de confirmer la fameuse courbe de l'économiste américain Arthur Laffer, illustrée par la formule « trop d'impôts tue l'impôt ! ». Depuis plusieurs mois, la CFE-CGC attire l'attention des pouvoirs publics sur l'effet de ciseaux d'un taux de prélèvements trop important conjugué avec une politique salariale restrictive. Nous pouvons constater que cet effet a des conséquences sur la consommation, en berne actuellement, et donc sur les rentrées de TVA. Trop de ponctions génèrent moins de dépenses des ménages. Cette situation, si elle perdure, risque d'avoir des conséquences néfastes sur l'emploi. C'est pourquoi la CFE-CGC demande, dans le cadre de la « remise à plat de fiscalité », que du pouvoir d'achat soit rendu à la classe moyenne qui, aujourd'hui, n'en peut plus de supporter l'essentiel des efforts demandés à nos concitoyens.

[alain.giffard@cfecgc.fr](mailto:alain.giffard@cfecgc.fr)



**SOUFFRANCE AU TRAVAIL : MIEUX VAUT PRÉVENIR !**  
Un nouveau tract CFE-CGC pour lutter contre l'indifférence face à ceux qui souffrent au travail...  
À afficher sans modération !

<http://bit.ly/1bM4sVe>

Affiches et vidéo sont à télécharger :  
<http://bit.ly/GQLkh7>  
et réclamez votre pin's :  
<http://bit.ly/1mx9fjM>

**La CFE-CGC refuse que les classes moyennes et l'encadrement se fassent plumer.**

Chaque militant de la CFE-CGC se bat au quotidien pour votre pouvoir d'achat !



# Pacte de responsabilité GAGNANT-GAGNANT

Le président de la République, le 14 janvier 2014, a promis de réduire les charges des entreprises moyennant un «pacte de responsabilité» pour relancer la croissance et l'emploi. Carole Couvert, présidente de la CFE-CGC, y voit «une bonne chose pour la compétitivité» tout en regrettant l'absence de «pacte pour les classes moyennes», notamment pour répondre à la question «qui va payer ?». En échange des aides aux entreprises, la CFE-CGC veut des «contreparties, que ce soit en matière d'emploi, de pouvoir d'achat ou de conditions de travail et de qualité de vie au travail», dans une logique de «syndicalisme responsable gagnant-gagnant» et non pas de «donnant-donnant». Reste à passer du «discours aux actes» et il y a urgence : le gouvernement est aux commandes depuis dix-huit mois, il est temps d'avancer et de passer à la vitesse supérieure». Carole Couvert souligne que le patronat n'est pas le seul à faire des propositions : la CFE-CGC en fait depuis longtemps en matière fiscale, pour l'emploi... elle en attend maintenant «la traduction concrète», notamment en faveur de l'embauche des jeunes. (BFM, 14.01.2014). Cependant, la Confédération est «prête à s'engager» dans le pacte annoncé, «mais elle le fera avec vigilance et intransigeance», contre des «engagements clairs». La CFE-CGC exige des «assurances en matière d'emploi et de pouvoir d'achat des classes moyennes et de l'encadrement» et veut des réponses à ses questions : «qui va payer la sortie des charges familiales de la fiche de paye ; quelles réductions de la dépense publique vont être opérées ; avec quel calendrier ?». Bref, elle «refuse que ce pacte de responsabilité soit un chèque en blanc pour les entreprises». (C<sup>qu</sup>e de presse, 15.01.2014).

# Classes moyennes PACTE POUR LE POUVOIR D'ACHAT

Le président de la République a présenté ses vœux aux partenaires sociaux, le 21 janvier. Il a réclamé des contreparties «claires» et «mesurables» au pacte de responsabilité annoncé le 15. La CFE-CGC lui demande «un pacte pour les classes moyennes et les salariés de l'encadrement», en particulier pour sauvegarder leur pouvoir d'achat. Compétitivité et pouvoir d'achat doivent constituer ainsi «un tandem de propositions indissociables», estime Carole Couvert. Au-delà de l'emploi, la présidente de la CFE-CGC juge nécessaire une baisse de la fiscalité des ménages, considérant le «triptyque emploi, pouvoir d'achat, qualité de vie au travail». (C<sup>qu</sup>e de presse, 21.01.2014). Un exemple CFE-CGC en faveur de l'emploi : à l'employeur, «vous prenez un jeune qui a déjà deux CDD, vous l'embauchez en CDI, on se met d'accord sur un allègement de charges par exemple d'un an». Et, pour relancer la croissance : «rééquilibrer le taux d'imposition pour que les TPE puissent jouer à armes égales avec les grands groupes du CAC 40, sinon cela s'appelle de la concurrence déloyale». Quant à l'encadrement, il va se rendre compte de la pression fiscale subie sur l'imposition 2014 : «pour arriver à faire baisser la fiscalité des ménages, il va falloir vraiment que le gouvernement envoie un vrai signal et ce que nous attendons de sa part...» (France Info, 21.01.2014).

# Médecine du travail AU CŒUR DE LA VIE

Bernard Salengro, président du Syndicat général des médecins du travail (SGMT) CFE-CGC lance un appel aux étudiants en médecine pour qu'ils s'orientent plus vers la médecine du travail. On manque de candidats pour une profession qui est «au cœur de la vie» et qui permet de faire «des publications scientifiques comme aucune autre spécialité ne le permet». Il explique que la récente réforme de la profession permet de se «recentrer sur les conditions de travail» et, aux syndicats, d'avoir une plus grande implication. Il souligne le développement, dans l'entreprise, d'un risque professionnel lié au «lean management» ou l'impératif d'excellence professionnelle entraînant de nombreux «burn out» chez les cadres. Hélas ! regrette Bernard Salengro, les chefs d'entreprise ne jouent pas toujours «le jeu», tandis que la pathologie au travail est «très sous-évaluée en France». (France Info, 21.01.2014).

# Pénibilité

## LE COMPTE N'Y EST PAS

Martine Keryer, secrétaire nationale, regrette que le compte pénibilité n'inclut pas «la contrainte psychique et la pénibilité mentale», alors que de nombreuses études montrent «la nocivité, pour la santé, des effets du stress chronique». De plus, il faut craindre que l'employeur, dorénavant, passe plus de temps à «compatibiliser les points de pénibilité» plutôt que de faire de la prévention... (BFM, 20.01.2014).

# Travail dominical

## BON SENS

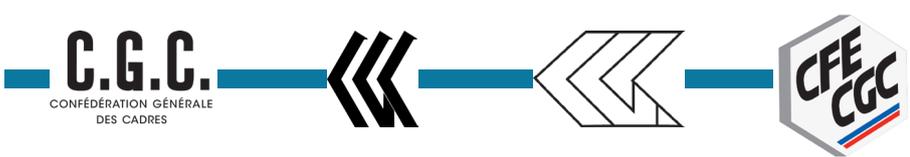
La CFE-CGC du commerce dans le bricolage est favorable au projet d'accord sur le travail dominical. «Il s'agit là d'un accord de bon sens», pour lequel elle a obtenu que les personnels de l'encadrement au forfait-jours bénéficient, en plus, d'un vingtième de leur salaire mensuel brut par dimanche travaillé. De même, le travail du dimanche devra faire «obligatoirement l'objet, de la part de chaque salarié, cadre ou non, d'une déclaration manuscrite de volontariat».

[www.fnecs.fr](http://www.fnecs.fr)

Le dernier numéro de «Regards économiques» est téléchargeable à partir de l'intranet. Les chiffres à connaître...

Le dernier numéro de «Regards économiques» est téléchargeable à partir de l'intranet. Les chiffres à connaître...

<http://bit.ly/1hFGGjM>



**ENSEMBLE, NOTRE NOUVEAU NOM !**  
 ... à partir du 3 février, inscrivez-vous sur la plate-forme collaborative via le web CFE-CGC. Munissez-vous de votre numéro d'adhérent !

# Salon CE

Le Salon CE au CNIT de la Défense se déroulera les 4, 5 et 6 février 2014. Carole Couvert, présidente confédérale, animera un débat sur le dialogue social, le mercredi 5 février à 10 heures... Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1f6ga2C>



## Police

### QUE FAIT LA JUSTICE ?

Le président d'Alliance Police nationale CFE-CGC, Jean-Claude Delage, estime que «la justice ne répond pas aux attentes des citoyens». Plutôt que supprimer les peines plancher ou d'avoir recours à des peines de probation, il faut revenir au principe de la sanction effective : «les gens ne comprennent pas que, quand on interpelle un délinquant, il n'y ait pas de sanction derrière. Il ne s'agit pas de demander «que fait la police» mais plutôt «que fait la justice» ? Ne pas répondre, c'est «favoriser les extrêmes», craint Jean-Claude Delage : «nous voulons que le travail de la police soit suivi par la justice, que l'ensemble de la chaîne travaille ensemble, fasse preuve de fermeté et que les délinquants soient mis hors d'état de nuire». Quitte à construire de nouvelles prisons car «les travaux d'intérêt général ou les peines de probation ne soustraient pas les délinquants de la société». La réforme pénale envisagée aura des effets contraires à ceux attendus : elle va banaliser «l'acte de récidive», alors qu'il faut «maintenir un équilibre entre les droits de la défense (...) et ceux de la victime qui sont de plus en plus oubliés». (Le Figaro, 13.01.2014).  
[www.alliance-police-nationale.com](http://www.alliance-police-nationale.com)

## Banque

### REJET

Les négociations salariales de branche dans les banques sont interrompues, les propositions patronales étant unanimement rejetées par les syndicats. Pour le SNB CFE-CGC «l'AFB ne met même plus les formes», il ne propose «aucune augmentation pérenne des salaires (...), aucune augmentation de la garantie salariale individuelle, rien !». Régis Dos Santos, président du SNB est amer : «on a eu des vaches maigres, l'année dernière il n'y avait plus d'étable, maintenant il n'y a même plus de champs». (AEF, 201.01.2014).  
[www.snb-services.com](http://www.snb-services.com)

## FagorBrandt

### TRACTATIONS

L'éventuelle reprise de l'entreprise d'électroménager n'est toujours pas assurée. La CFE-CGC de l'entreprise estime qu'une «complémentarité» entre l'offre de reprise de l'algérien Cevital et le fabricant de moteurs Selni est «possible». Elle demande au ministre de tutelle que «le montage juridique concernant les marques ne soit pas un obstacle à la reprise». (AFP, 22.01.2014).

## Arques

### CONTESTATION

La direction d'Arques veut améliorer la situation financière de l'entreprise à coups de «coupes» dans les investissements, de «réduction» des stocks, de «baisse des coûts salariaux» et de «mesures» de chômage, qui remettent en cause l'emploi de 3 000 personnes, constate la CFE-CGC de l'entreprise. Celle-ci «conteste» les chiffres de la direction et «rappelle que près de 7 000 emplois ont déjà disparu du site et que des gains très importants de productivité ont été réalisés depuis le démarrage des plans en 2004». Rendez-vous a été pris au ministère du redressement productif...

## SNCM

### APPAREILLAGE

Après le mouvement de grève, la discussion a repris avec le gouvernement pour sauvegarder l'avenir de la SNCM. La CFE-CGC se réjouit d'avoir obtenu deux engagements forts : «la régulation de la concurrence dans un milieu très concurrentiel entre la Corse et le continent et le lancement du projet industriel». (AFP, 9.01.2014).

## Henkel

### LES SALARIÉS LESSIVÉS

La CFE-CGC de Henkel France, avec l'intersyndicale, «refuse la succession permanente de restructurations qui, en cinq années, a supprimé plus de 400 postes de travail» et la fermeture de trois usines. Alors que le groupe allemand distribue les «énormes profits réalisés en France de manière inéquitable entre toutes les composantes de l'entreprise». Le syndicat souligne : «Le groupe réalise un CA France proche de 600 millions d'euros et un profit supérieur à 120 millions d'euros, soit une marge supérieure à 20 % en 2014».

## Axa

### ACCORD SALARIAL

La CFE-CGC d'Axa est signataire de l'accord salarial triennal parce qu'il respecte «la réalité d'une augmentation du coût de la vie quotidienne». Les cadres bénéficient d'une augmentation individuelle annuelle de 1,5 % à 1,7 % selon la catégorie. Les signataires se reverront une fois par an pour examiner «l'adéquation de l'évolution des éléments d'augmentation». La CFE-CGC a obtenu, en particulier, «le maintien d'un niveau d'augmentation, certes symbolique, de 0,2 % pour les cadres de catégorie 5». (AEF, 10.01.2014).

## Total

### ACCORD SALARIAL

La CFE-CGC de Total raffinage/pétrochimie est signataire de l'accord salarial. Elle a obtenu «des avancées significatives» : +2,7 % d'augmentations individuelles et collectives en 2014 ; une augmentation générale couvrant l'inflation ; une revalorisation de 3 % du revenu minimum annuel garanti ; une négociation sur l'harmonisation des primes ; la reconnaissance élargie du statut cadre...

## Renault

### TRANSMISSION DES SAVOIRS

La CFE-CGC est signataire, chez Renault, d'un accord d'insertion des jeunes et de transmission des compétences, dans le cadre du contrat de génération. Outre des mesures favorables à l'emploi des jeunes et des seniors, il s'agit «d'organiser la transmission des savoirs tout en permettant à ces salariés de «réaliser une transition progressive entre l'activité et la cessation d'activité» par l'utilisation du temps partiel, d'une dispense d'activité ou la retraite. L'activité de formation ou d'accompagnement d'un binôme qu'aura choisi le salarié intéressé sera «majorée d'une rémunération équivalant à 20 % de la perte de salaire». Des tuteurs ou maîtres d'apprentissage accompagneront les nouveaux alternants. (AEF, 9.01.2014).



En 2014, votez CFE-CGC

## Norauto

### VOTEZ !

La CFE-CGC de Norauto fait campagne pour les élections professionnelles (CE et DP) : votez du 27 février au 6 mars 2014 «pour la seule organisation syndicale qui défend spécifiquement les intérêts de l'encadrement» !  
[www.cfe-cgc-norauto.com](http://www.cfe-cgc-norauto.com)



Suivez l'actualité de la CFE-CGC sur Twitter @CFE\_CGC

La Lettre confédérale  
publication de la  
Confédération française de l'encadrement CGC  
59/63, rue du Rocher, 75008 Paris  
Tél. : 01 55 30 12 12 - Fax : 01 55 30 13 13  
Directrice de la publication :  
Carole Couvert  
Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka  
Assistants : M. Texereau ; C. Escorza  
Impression : STIPA  
Commission paritaire : 1015 s 07570.  
ISSN : 0753-0625 - Abonnement : 123 €  
<http://www.cfecgc.org> - [presse@cfecgc.fr](mailto:presse@cfecgc.fr)